

DDPP 75 - Direction Départementale de la Protection des Populations de Paris

Depuis le 1er janvier 2010, les directions départementales de la protection de la population (DDPP) reprennent les compétences des services vétérinaires et des unités départementales de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (UDCCRF). En conséquence, les UDCCRF et les services vétérinaires disparaissent. Créés dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), les DDPP font partie des nouveaux services déconcentrés de l'État compétence interministérielle. Ils relèvent du Premier ministre et sont placés sous l'autorité du préfet de département.

La Direction départementale de la protection des populations (DDPP) de Paris, créée le 30 juin 2010, regroupe la direction départementale des services vétérinaires de Paris, direction déjà placée sous l'autorité du préfet de police, et l'unité départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes de Paris ; elle est intégrée à la Préfecture de police.

La Direction départementale de la protection des populations de Paris est compétente en matière de protection et de sécurité des consommateurs. Elle assure une mission de veille (qualité, sécurité des produits et des prestations, hygiène et sécurité des produits alimentaires, santé et alimentation animales, protection des animaux), une mission de contrôle (inspection des installations classées dans les domaines agricole et agroalimentaire, répression des pratiques illicites, contrôle des produits importés et exportés, industriels ou non, loyauté des transactions), ainsi qu'une mission de concours à l'exercice de politiques publiques (surveillance des marchés, promotion des pratiques favorables à la préservation de la santé publique et de l'environnement, prévention des risques sanitaires).

(Janvier 2012)

Domaine(s) de compétence(s)

- » Surveillance et prévention
- » Evaluation et gestion du risque
- » Diffusion d'informations
- » Contrôle officiel

Coordonnées

8, rue Froissart
75153 Paris Cedex 3
France

Téléphone: 01 40 27 16 00

Télécopie: 01 42 71 09 14

Site Web:

<http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Nous-connaitre/Services-et-missions/Missions-administratives/La-direction-des-transport-et-de-la-protection-du-public/La-direction-departementale-interministerielle-de-la-protection-des-populations-de-Paris>

Email: ddpp@paris.gouv.fr

Acteur(s) - Voir aussi

- » DGAL - Direction Générale de l'Alimentation
- » GDS 75 - Groupement de Défense Sanitaire Ile de France
- » DDPP et DDCSPP - Liste des Directions Départementales de la Protection des Populations

Ressource(s) consulter

- » Le ministre de votre alimentation
- » DDPP et DDCSPP - Directeurs départementaux interministériels

Sa



INRA